

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/12/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	11	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous préfecture de Cognac

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2025, le 9 Décembre à 18:30, le Conseil Municipal de la Commune de Salles d'Angles s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur GÉRON Marcel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 04/12/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 04/12/2025.

Présents : M. GÉRON Marcel, Maire, Mmes : BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne, BELLÉNGUEZ Régine, BONNORON Christine, MICHEL Céline, PARTAUD Ingrid, VARACHAUD Annie, MM : LACROIX-PERRIN Rodolphe, MERY Olivier, MOURGERE Géraud, RONDEAU Bernard

Excusés ayant donné procuration : Mme VAN LANDEGHEM Florence à M. GÉRON Marcel, MM : BELLAVOINE Paul à Mme BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne, LACROIX Hervé à M. MERY Olivier, MOUGIN Brice à M. LACROIX-PERRIN Rodolphe

A été nommée secrétaire : Mme BAURÉ-BOUTHOLEAU Corinne

2025-12-02 – Logements locatifs chemin de Jette-Feu : 5ème garage.

Afin de réaliser un garage non clos qui sera loué avec le logement PMR, plusieurs devis ont été sollicités et reçus :

- FORT BATIMENT : 20 509,11 € HT ; 24 610,93 € TTC
- DUPUY : 14 121,80 € HT ; 16 946,16 € TTC
- ALM ALLAIN (sans charpente) 11 437,40 € HT ; 13 724,88 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ACCEPTE la proposition de l'entreprise DUPUY, pour un montant de 14 121,80 € HT ; 16 946,16 TTC ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 10/12/2025

Le Maire

Marcel GÉRON

